

Bulletin d'adhésion 2023

Si vous préférez, vous pouvez adhérer en ligne sur helloasso :
<https://urlpetite.net?adhesion2023agrobiogironde>

NOM
PRÉNOM
ENTREPRISE
ADRESSE
CODE POSTAL COMMUNE
TÉLÉPHONE MOBILE
E-MAIL

VOUS ÊTES AGRICULTEUR :

Certifié en bio En conversion En conventionnel

Type de production :

Vente directe Vente restauration collective

PRIMO ADHÉRENTS (nouveaux notifiés, 1^{ère} adhésion en 4 ans) **100 €**

MARAÎCHERS, ÉLEVEURS, CÉRÉALIER, PPAM ET VITICULTEURS hors cas ci-dessous **140 €**

VITICULTEURS SUR LES APPELLATIONS : Barsac, Canon-Fronsac, Fronsac, Graves, Haut-Médoc, Lalande-de-Pomerol, Lustrac-Médoc, Lussac-St-Emilion, Médoc, Montagne-St-Emilion, Puisseguin-St-Emilion, Sauternes, St-Emilion et St-Georges-St-Emilion **200 €**

VITICULTEURS SUR LES APPELLATIONS : Margaux, Moulis, Pauillac, Pessac-Leognan, Pomerol, St-Emilion-Grand Cru, St-Estèphe et St-Julien **260 €**

Agriculteurs bénéficiant du statut de **COTISANT SOLIDAIRE** auprès de la MSA (tarif réduit) **70 €**

PORTEUR DE PROJET en agriculture (tarif réduit) **70 €**

DON LIBRE : EN PLUS DE MON ADHÉSION, JE SOUHAITE DONNER €

Cette adhésion vous donne accès à tous les services du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine

Réduction d'adhésion :

moins 10 € sur adhésion 2023 pour tout parrainage (adhésions simultanées)

moins 40 € sur adhésion 2023 pour les adhérents 2023 SVBNA (attestation à joindre)

SI VOUS N'ÊTES PAS AGRICULTEUR Vous pouvez soutenir l'association dans son objet et ses missions en tant que **MEMBRE ASSOCIÉ** :

Consommateurs **35 €** Associations **40 €**

Distributeurs, Entreprises etc. **150 €** Collectivités **500 €**

POUR ADHÉRER :

• Paiement en ligne sur : <https://urlpetite.net?adhesion2023agrobiogironde>

• Paiement par chèque à l'ordre de Civam des agrobiologistes de Gironde et à retourner à l'adresse ci-contre.

• Par virement : demander un Rib et renvoyer ce coupon rempli à l'adresse.

JE NE SOUHAITE PAS RENOUELER AUTOMATIQUEMENT MON ADHÉSION POUR 2024.

J'accepte de recevoir des messages par SMS (agenda, rappel d'inscription aux formations,...) Possibilité de se désinscrire à tout moment.

Qui sommes-nous ?

• Une Association loi 1901, composée de producteurs en bio ou en conversion et également d'acteurs du territoire qui soutiennent l'agriculture biologique (transformateurs, distributeurs, consommateurs...).

Agrobio Gironde représente les producteurs de la Gironde au sein de Bio Nouvelle-Aquitaine et de la FNAB.

• Un Conseil d'Administration se réunit tous les 2 mois environ pour débattre des projets en cours, échanger sur les orientations de l'association et proposer des idées innovantes et structurantes.

• Une équipe salariée à disposition pour vous aider dans votre projet bio.



• **AGROBIO GIRONDE** •

347 Avenue Thiers, 33100 Bordeaux

T • 05 56 40 92 02

M • info@agrobio-gironde.fr

www.bionouvelleaquitaine.com

Les informations recueillies dans le bulletin ci-joint sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui le concerne.

Agrobio Gironde est soutenue financièrement par :



S'IMPLIQUER AVEC AGROBIO GIRONDE C'EST VOIR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU DELÀ DU LABEL

ENSEMBLE, CONSTRUISONS UNE VÉRITABLE ÉCONOMIE ÉQUITABLE DANS LES TERRITOIRES



• **AGROBIO GIRONDE** •

Avec la Fnab

FNAB = Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

- Mobilisation auprès des politiques (France, Europe) pour le développement de l'agriculture biologique.
- Défense des producteurs bio et des filières bio.
- Participation très active dans les batailles au niveau européen pour la réglementation bio, pour une PAC plus juste et pour des aides bio (Crédit d'Impôt, réforme de la PAC).

Avec Bio Nouvelle-Aquitaine

Bio Nouvelle-Aquitaine = Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

- Support : une équipe de 40 salariés est mise à disposition pour les groupements départementaux.
- Coordination des actions de développement de l'Agriculture Biologique sur le territoire. Ces actions sont organisées autour de 4 pôles d'expertise selon la cible à laquelle ils s'adressent : vie associative locale, économie et territoire, futurs bio et production.

Agrobio Gironde

- Représente et défend les intérêts des producteurs bio de Gironde,
- Travaille en synergie et dans la complémentarité avec l'ensemble des structures qui œuvrent au développement de la bio,
- Accompagne techniquement les producteurs dans leur système social, environnemental et économique plus durable,
- Facilite l'installation des porteurs de projet et la transmission des fermes en bio,
- Développe des filières bio, locales et solidaires en créant des synergies et dynamiques locales,
- Accompagne les collectivités et entreprises dans leurs projets agricoles et alimentaires,
- Promeut l'agriculture biologique locale auprès des agriculteurs, des élus et du grand public.

Pourquoi adhérer à Agrobio Gironde ?

- 1 ÊTRE REPRÉSENTÉ DU LOCAL AU NATIONAL**
par un réseau professionnel qui défend l'agriculture biologique.
Par mon engagement en bio et l'adhésion aux valeurs du réseau FNAB, je participe directement et/ou indirectement à la construction d'une véritable économie équitable et solidaire dans les territoires.
- 2 ÉCHANGER ENTRE AGRICULTEURS**
lors des rencontres techniques (maraîchage, arboriculture, élevage, grandes cultures...). Identifier les besoins du territoire pour construire les projets agricoles et alimentaires de demain.
- 3 ÊTRE CONSEILLÉ TECHNIQUEMENT**
pour optimiser ma production bio. Une équipe de conseillers techniques spécialisés est à votre écoute et vous propose une offre d'accompagnement technique diversifiée.
Un tarif adhérent est proposé.
- 4 ÊTRE ACCOMPAGNÉ**
dans mes démarches d'installation, de conversion, de développement de projets ou de transmission.
- 5 ÊTRE RÉFÉRENCÉ**
dans le guide et annuaires des producteurs bio de mon département.
- 6 DÉVELOPPER MES CIRCUITS DE VENTE**
par une mise en relation avec les opérateurs économiques en recherche de produits bio locaux (restauration collective, AMAP, marchés bio, magasins spécialisés, filières de commercialisation...).
- 7 ÊTRE INFORMÉ ET FORMÉ**
de l'actualité des filières bio, des évolutions réglementaires, des aides à la bio...
Ces informations vous sont données au moyen :
 - des bulletins et guides techniques ;
 - des lettres d'infos plus locales, par département (Brèves bio).
- 8 BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS**
 - Pour toutes les formations organisées par le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine (plus de 200 dates par an).
 - Pour des outils de communication (panneaux bio, cabas, autocollants, sachets krafts, ...).
 - Pour toutes nos prestations techniques.

ADHÉRER À AGROBIO GIRONDE, C'EST FAIRE PARTIE D'UNE STRUCTURE QUI REPRÉSENTE ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DES PRODUCTEURS BIO ET D'UN RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL, RÉGIONAL ET NATIONAL.

Par votre adhésion, c'est l'ensemble du réseau que vous soutenez !



COMMENT EST UTILISÉE MA COTISATION ?

Sur chaque cotisation perçue, Agrobio Gironde reverse une partie :
> à la FNAB, fédération nationale
> à Bio Nouvelle-Aquitaine, fédération régionale
> à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine
Le reste de la cotisation permet à la structure départementale de mener ses actions d'accompagnement et de défense de l'agriculture biologique.